

COMMUNE D'ESTIVAUX

Pont de Pouch

CONTEXTE

Le chemin reliant le bourg au hameau de Pouch traversait ce vallon qui autrefois était constitué de prés. Le boisement actuel jeune et anarchique résulte de la déprise agricole.

Une première campagne de restauration a évité la ruine en 1949.

L'état du pont est de nouveau préoccupant.

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vézère, dans le cadre de sa compétence d'entretien et valorisation des berges et alentours, assiste la commune pour la restauration de l'édifice et ses abords.

DESCRIPTION

- Situation : vallon affluent de la Vézère
- Abords : bois

TYPLOGIE

- Envergure : moyen
- Type : à une arche (arc surbaissé)
- Forme générale en plan : courbe
- Parapet : hauteur 25 cm
- Chaussée : vocation pédestre

MACONNERIE

- Type d'appareillage : moellons
- Matériaux : gneiss
- Finition extérieure : joints
- Culées : moellons

INTERET PATRIMONIAL

RESSOURCE

- SIAV, la mairie, les riverains

ENVIRONNEMENT

- Pourtour immédiat : végétal
- Nature du paysage : déprise agricole

CRITÈRE PAYSAGER

- Nuisances : néant
- Atouts : ambiance forestière

CRITÈRE SOCIAL

- Accessibilité : moyenne
- Visibilité : moyenne
- Potentiel d'animation : passage du GR 46
- Intérêt historique : oui

CRITÈRE ARCHITECTURAL

- Représentativité : bonne
- Témoignage d'un savoir faire particulier : non
- Cohérence : moyenne



situation au cadastre actuel et vue aérienne



le site



le pont côté amont



le chemin

